

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2594>



Commission Administrative Académique du SNES Dijon  
réunie le 23 juin 2008

# Motion SNES Dijon du 23/06/08

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Vie du SNES - Commission Administrative Académique (CAA) du SNES -



Publication date: lundi 23 juin 2008

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Plus d'un an de gouvernement Sarkozy a permis de révéler les forces et faiblesses de ce pouvoir. Le gouvernement a en effet été capable de faire passer très rapidement un grand nombre de ses projets réactionnaires.

– **Dans le domaine économique**, il a poursuivi la politique de désengagement de l'État, la baisse des impôts au profit des revenus les plus élevés, les ponctions supplémentaires avec les franchises médicales et la hausse des impôts locaux, l'abandon de pans entiers de l'économie notamment dans le domaine industriel, les attaques contre les droits des salariés (code du travail, 35 heures, sécurité sociale, alignement sur les projets les plus réactionnaires adoptés dans le cadre européen, réduction du droit de grève, allongement des annuités pour les retraites).

– **Les atteintes aux droits des personnes** se sont multipliées, avec le renforcement de la politique sécuritaire et la chasse aux plus faibles et aux sans-papiers, les peines de sûreté.

– **L'école représente un enjeu important** de la mise en œuvre des projets libéraux du pouvoir. C'est en effet un chantier permanent où les mesures se multiplient et où, secteur après secteur, la volonté d'instaurer un autre système éducatif s'impose. École primaire, collèges, lycées professionnels, université, et enfin les lycées ont fait l'objet de plans et de réformes : une école à deux vitesses avec le désengagement de l'Etat se met en place.

En même temps, les marques de faiblesse se sont multipliées et le gouvernement ne réussit pas à imposer facilement ses projets. Il se heurte, en effet, à des **résistances très fortes du mouvement social** qui l'obligent à biaiser et parfois à reculer. Joue en sa défaveur la situation économique à la fois mondiale et nationale, avec une croissance de plus en plus fragile et la multiplication de tensions internationales.

Ces difficultés se cristallisent autour de la question du **pouvoir d'achat**, question cruciale est politiquement coûteuse puisque le pouvoir en avait fait un argument électoral. Les revenus des patrons du CAC 40 ont augmenté de 58% en 2007 par rapport à 2006 alors que les salariés et les retraités voient leur pouvoir d'achat régresser.

L'exaspération s'est traduite par la multiplication des mouvements sociaux et aussi par un échec cuisant aux élections municipales et cantonales.



– **La mobilisation au sein de l'Education nationale** n'a débouché qu'à la marge : le gouvernement n'a pas rétabli le projet Robien sur les HS, il a augmenté le nombre de hors classes. Le gouvernement, sur l'essentiel, n'a pas reculé. Il cherche à masquer ses attaques contre les salariés par une apparence de dialogue social. Si la réforme du dialogue social apporte quelques avancées (comme l'élimination de la loi Perben), le gouvernement s'en sert pour faire passer les autres réformes qui font, pendant ce temps là, imploser concrètement le droit du travail et les services publics.

Dans le domaine de l'Education nationale, la liste des mesures adoptées ces derniers mois est longue et elle s'inscrit dans le cadre d'une politique générale de réduction de l'emploi public et de réorientation des missions du service public.

Dans le même temps est réaffirmée la poursuite de la RGPP, le vote de la loi sur la mobilité, la volonté de casser les statuts et les droits des personnels.

– **Les projets concernant le lycée sont inquiétants.** Même si le SNES a obtenu des améliorations dans la « feuille de route », une telle réforme liée à une forte diminution du nombre d'emplois peut conduire à un lycée élitiste, à une dégradation des conditions de travail des personnels. L'intervention des personnels, des élèves et des parents sera nécessaire tout au long de la discussion de cette réforme.

La réforme du bac professionnel, la mise en œuvre du socle commun en collège avec l'évaluation par compétences, les accords systématiques donnés aux demandes de dérogations, la baisse des moyens donnés aux établissements en ZEP, etc. conduisent à l'exclusion et au tri social.

– **La réforme de la formation des maîtres** vient d'être annoncée, avec la création de masters et la suppression de fait des IUFM. Si l'élévation des qualifications répond à une demande ancienne du SNES, les annonces s'inscrivent également dans le cadre de la réforme générale de la fonction publique avec toutes les menaces sur les statuts. Les **modalités des concours** restent très vagues et surtout cela annonce un désengagement de l'État dans la formation des maîtres, avec un retour au compagnonnage qui ne saurait en aucun cas être une réponse satisfaisante aux besoins réels de formation des maîtres. Si le **Master** représente un réel progrès, il faut qu'il reste ouvert à des **poursuites d'études** et qu'il s'accompagne de la mise en place à la fois de **pré-recrutements** et d'un système d'**aide aux étudiants**.

– La mise en place du **B2I** et d'une **évaluation LV en 3ème** s'est faite dans des conditions inadmissibles, avec des pressions sur les collègues et le manque de clarté sur les contenus.

– Certes, la « **reconquête du mois de juin** » s'est traduite par un report des conseils de classe, ce qui paraît une bonne chose mais dont il faudra évaluer les conséquences pour les parents qui font appel. Mais cette opération s'est accompagnée d'une dégradation des conditions de composition pour les élèves et de travail pour les collègues.

– **L'accompagnement éducatif** qui va être généralisé à tous les collèges sera assuré essentiellement par les assistants pédagogiques (mi temps recrutés par les chefs d'établissement) et certainement par les assistants d'éducation. Si le SNES est favorable à un accompagnement scolaire, celui-ci doit être intégré dans le service des enseignants et dans l'emploi du temps des élèves. Le SNES refuse que les CDI soient ouverts hors de la présence des documentalistes, que l'accompagnement éducatif réduise les plages horaires des cours et complexifie la réalisation des emplois du temps, que les assistants d'éducation désertent la vie scolaire pour assurer l'accompagnement éducatif.



– Dans l'académie de Dijon, la baisse du nombre de postes (moins 293) et du nombre de postes définitifs implantés dans les établissements (moins 344) se traduit à la rentrée 2008 par :

- Une dégradation des conditions de travail des collègues et une augmentation du nombre d'HSA ;
- Des postes non pourvus ;
- La baisse du nombre de TZR (ce qui aura pour conséquences l'augmentation des remplacements non assurés ou un appel à des collègues non formés) ;
- La suppression progressive des postes gagés en GRETA ;
- La multiplication des postes sur plusieurs établissements ;
- Des fusions d'établissements ;
- La mise en place d'une agence pour gérer les remplacements.

- Si les luttes doivent être menées sur les questions de l'éducation qui touchent directement les collègues, nous devons les convaincre de la cohérence de la politique globale du gouvernement et de la nécessité de la création d'un rapport de force global, durable et puissant. Cela sera l'enjeu des premières semaines de l'année.
- Un tract en direction de tous les personnels sera élaboré pour exposer aux collègues les enjeux de la situation à la rentrée. Ce tract sera élaboré collectivement et diffusé par les S2 en assurant une diffusion militante dans les établissements où la diffusion par le S1 n'est pas certaine.
- La question des **heures supplémentaires** sera cruciale. Si l'administration réussit à les faire accepter, le recteur pourra annoncer une rentrée réussie et ce sera un feu vert à de nouvelles régressions. Il nous faut nous y opposer dès cette fin d'année et à la pré rentrée. Il faut demander collectivement la constitution d'emplois du temps qui tiennent compte de la volonté clairement exprimée des collègues d'avoir un service conforme à leurs demandes et aux textes statutaires
- **La CAA invite les S1** à organiser, dès la pré-rentrée ou dans les premiers jours de la rentrée, des réunions pour faire un premier bilan de la rentrée, pour communiquer avec la presse et les parents, pour donner leur avis sur les actions à mettre en œuvre dans les semaines suivantes.
- **Les S2 consulteront les S1 par téléphone** avant le Conseil National des 9 et 10 septembre. Ils organiseront des réunions des responsables SNES et SNEP des établissements le **mercredi 10 septembre** ou le **jeudi 11 septembre**, ainsi que des réunions en direction des nouveaux nommés (ex IUFM, TZR, contractuels et vacataires, assistants d'éducation et pédagogiques, etc .)
- Sur les retraites, le pouvoir d'achat, la réforme de la Fonction publique, le SNES doit poursuivre l'action.
- Compte tenu de notre **perte de pouvoir d'achat**, de la faiblesse du montant des remboursements des frais de déplacement (quand ils sont remboursés !) la CAA demande au SNES national de lancer une pétition. Elle le fera si ce n'est pas repris par le niveau national.
- Cette année sera marquée par les **élections professionnelles**. Pour le SNES, c'est l'occasion de faire entendre qu'il est en phase avec la profession et qu'il reste le meilleur outil pour la défense des personnels et du service public d'éducation. **La CAA demande aux S1 de s'impliquer totalement, non seulement dans les élections professionnelles, mais aussi dans celles des CCP pour les précaires et celles des collectivités territoriales.**



Syndicat national des enseignants de Second degré

---